

Mon parti MONTAUBAN

Elections municipales des 11 et 18 mars 2001 : liste d'opposition municipale.



Brigitte Barèges

Troisième journal de campagne de

"Mieux vivre à Montauban"

Mieux Vivre à Mont

1-LE STATIONNEMENT & LA CIRCULATION

Il n'est pas besoin d'expertise pour constater l'ampleur des problèmes : routes défoncées, bouchons fréquents, parkings insuffisants et non sécurisés, centre-ville hérissé de plots et quasiment inaccessible à certaines heures, Montauban toujours coupée en deux par le Tarn. Toujours imaginé et jamais réalisé, le plan d'ensemble de circulation et de stationnement dans la cité doit répondre à trois objectifs :

- favoriser les flux de pénétration d'entrée et de sortie dans la ville
- rendre la ville aux piétons au cœur de la bastide
- résoudre les problèmes de stationnement pour tous

Ainsi, la ville devra être dotée de deux ceintures de voies de circulation :

- première ceinture autour de la bastide par la mise en double sens de circulation du boulevard Midi-Pyrénées et du faubourg du Moustier.

- deuxième ceinture par l'achèvement des rocades autour de Montauban (rocade ouest).

L'aménagement tant promis de la voie de Lexos et la création d'un quatrième pont dans le cadre d'un plan Etat-Région, seront réalisés pour permettre le désenclavement total du Marché Gare et du quartier de Villebourbon.

• **Les parkings** : des parcs de stationnement seront construits en sous-sol afin de permettre en surface la création d'espaces verts et de squares, ceci dans le but "d'oxygener" la ville par des places conviviales et d'achever la boucle de verdure entre les berges du Tarn et le Jardin des Plantes.

Leur réalisation sera confiée à des prestataires privés en contre-partie de concessions limitées dans le temps, et selon un cahier des charges permettant

l'indexation du prix du stationnement, ainsi que cela a été réalisé à Toulouse :

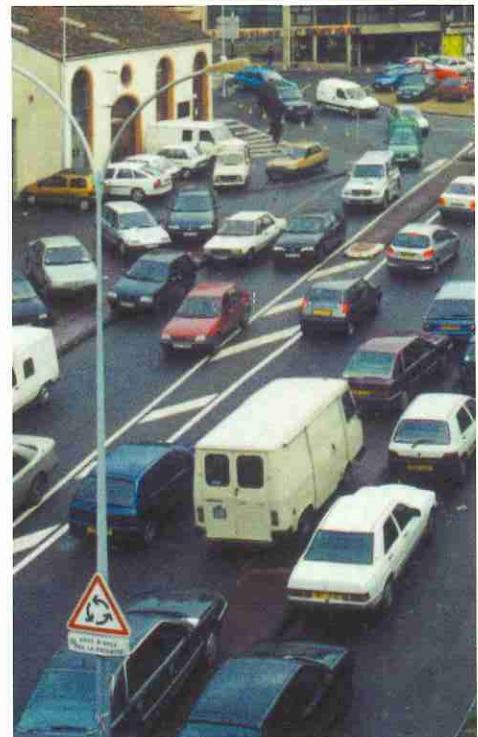
- **le parking de Midi-Pyrénées** ne sera pas construit mais en contre-partie la **Place Prax Paris** sera remodelée.

En sous-sol, **un parking sur toute la longueur de la Mandoune à Gambetta** :

des études techniques ont démontré que cette réalisation était possible puisque les bus de la rivière "Mandoune" se trouvent à 18 mètres en dessous du niveau du sol (à noter que ce ruisseau passe déjà sous la piscine de Chambord sans aucun dommage).

En surface, un marché couvert digne de ce nom et des espaces piétonniers de verdure, complétant ceux à créer sur le boulevard Midi-Pyrénées.

- un parking sous le plateau de l'Institut Familial.
- un parking en face du Musée Ingres.
- petits parkings de proximité dans la Bastide après acquisition et destruction de logements vacants par la municipalité.



- au cœur de la Bastide, une zone rouge sera créée interdisant le stationnement au-delà d'une durée d'une heure (ce projet proposé par d'éminents urbanistes d'Etat et approuvé par des générations d'élus successifs, a figuré jusqu'à une période récente sur tous les plans d'urbanisme de la Cité).

"MON PARTI MONTAUBAN" s'engage à n'effectuer aucune réalisation d'envergure sans consultation préalable des Montalbanais (référendum muni-

internet : montauban2001.com

montauban

2-TRANSPORTS EN COMMUN

Il est urgent d'engager une réflexion d'ensemble en étroite concertation avec les différents acteurs de transport dans l'agglomération montalbanaise en vue d'améliorer le service public dans l'intérêt des usagers.

Nos priorités seront les suivantes :

1-Sécuriser le réseau

2-Redresser les finances, tout en réparant les injustices en matière de transports scolaires: en effet, sur notre commune, pour un élève transporté, le coût peut être de 100 F ou de 1165 F par an.

3-L'ENVIRONNEMENT

La nouvelle municipalité devra signer une charte d'écologie urbaine engageant la ville à impulsurer une politique de l'environnement et d'amélioration de la qualité de vie :

- **défense** contre la pollution de l'air et de l'eau : il est inadmissible que la municipalité soit responsable de la pollution d'une nappe phréatique dans la plaine de Bio (Corbarieu) du fait de la mauvaise gestion d'une décharge de déchets.

Les montalbanais doivent également savoir que 30% de leur eau potable se perd dans le sol car les réseaux sont mal entretenus.

- mise en place d'une politique **d'équilibre** entre la zone urbaine et la zone rurale de Montauban.

Montauban est en effet une des 6 villes de France à s'étendre sur plus de 13500 hectares pour 600 kilomètres de voirie communale en piteux état.

- création de véritables **pistes cyclables sécurisées** qui permettront de traverser la ville du nord au sud et d'est en ouest, et de relier les établissements scolaires et publics.

- aménagement de chemins de randonnées, de VTT, de parcours sportifs et de voies

3-Repenser l'intermodalité

en vue d'optimiser les complémentarités naturelles :

- **avec la voiture** : meilleure desserte des parkings en périphérie et adoption d'une stratégie intégrée "bus plus parking" par l'instauration notamment d'un ticket unique.
- **avec le train** : renforcer les correspondances avec les horaires SNCF.
- **avec les navettes** Montauban-Blagnac aéroport.
- **avec l'ensemble des bus** départementaux : il est anormal que Montauban ne possède plus de gare routière voyageurs depuis plusieurs années, à l'heure où

l'on parle de billetterie commune (train-bus).

- **avec les taxis**, notamment en fin de ligne.

4-Améliorer le service public,

notamment la vitesse commerciale moyenne :

* **création de lignes transversales**

* **instauration d'un temps minimum de correspondance**

* **transport des handicapés**

Ils présentent l'inconvénient d'être coûteux et nuisibles pour l'environnement, et d'augmenter la vitesse du courant, et donc d'ajouter encore aux effets destructeurs d'une crue.

La municipalité aurait été mieux avisée de présenter aux montalbanais d'autres projets incluant notamment celui des digues amovibles.

D'autres solutions, moins traumatisantes et plus sûres existent, telles que la construction de bassins de rétention qui donnent toute satisfaction aux riverains de la Seine, du Rhin, et de bien d'autres rivières.

En créant des bassins de rétention en amont, le classement en zone inondable pourrait être évité.

Nous nous attacherons à maintenir le recours contre le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) approuvé par le Préfet à la fin du mois de décembre 1999, qui a eu pour effet immédiat d'entraîner une dévaluation foncière de 30 à 50% de tous les patrimoines situés en zone rouge

Après avoir ainsi fragilisé grandement le sort des populations, notamment de Sapiac, la commune vient de décider d'investir dans un système d'alerte sophistiqué et la construction de digues.

Ces travaux de Sapiac, déjà inscrits au 9^e plan, à nouveau programmés dans le 12^e plan, sont une nouvelle fois promis par la

dan

BRIGITTE BAREGES DEMANDE UN DEBAT PUBLIC

Elle déclare : " Assez de rumeurs, assez d'insinuations, assez de chiffres en trompe-l'œil, assez d'annonces mirifiques, Monsieur le Maire sortant, voilà plus de 12 ans que **vous** êtes aux affaires et que les montalbanais sont abusés par **vos** organes d'informations!!! Pour mettre un terme à cette situation ,chaque montalbanais a droit à un GRAND DÉBAT PUBLIC et CONTRADICTOIRE : je m'engage à l'accepter ! **Et vous?...**"

A PROPOS D'ALBASUD

Le Maire actuel a déclaré que depuis le 01/01/1996 ,1000 emplois y ont été créées.Faux!!

Hors transferts d'entreprises, le chiffre est de 250 auquel il convient d'ajouter 150 emplois de la Grande Distribution. Faut-il rappeler, en outre, que les emplois concernés sont ceux des entreprises privées et en aucune façon ceux de la Municipalité.

DERNIERE MINUTE

Le Maire de Montauban vient de faire voter le principe de la construction d'un parking souterrain boulevard Midi-Pyrénées.

Une fois de plus, en fin de mandat, les montalbanais sont pris de court et ne sont pas en mesure de s'exprimer sur plusieurs projets alors que la campagne électorale aurait pu favoriser un véritable débat démocratique.

Mon Parti Montauban, favorable au

projet de parking souterrain de Ligou à Gambetta, s'engagera immédiatement après les élections, sans retarder la réalisation, à faire effectuer les études comparatives qui s'imposent. Le projet le plus pertinent et le moins onéreux sera ensuite retenu et intégré dans un plan d'ensemble de la circulation et du stationnement.

POUR VIVRE HEUREUX, VIVONS CACHES

Un grand hebdomadaire national vient de publier les revenus et les patrimoines des Maires des communes de plus de 50000 habitants. Le Maire de Montauban fait partie du petit tiers qui n'a pas répondu aux journalistes. Etonnant, Non ??

Le magazine économique L'Entreprise avait, il y a quelque temps, réalisé le classement des villes les plus attractives de France : Montauban faisait partie de celles qui n'avaient pas non plus participé à l'enquête . Il faut dire que "grâce à" Montauban Magazine nos concitoyens sont sans doute suffisamment informés !!!

EN 1995, LE MAIRE ACTUEL AVAIT PROMIS:

- Un plan de circulation et de stationnement adapté aux problèmes de la cité.
- La diminution des impôts locaux et de la dette.
- La modernisation de la zone Nord.
- La construction du Collège Issanchou.
- Le contournement ouest de Montauban.

- Le non cumul des mandats de Député et de Maire.
- La réhabilitation du Centre Ville.
- La sécurité pour tous grâce à la nomination d'un Monsieur Sécurité en la personne de M. Cousty.
- La maîtrise des grandes surfaces commerciales

EN 2001, IL PROMET ENCORE ET LES MONTALBANAIS ATTENDENT TOUJOURS !!!!!

COMMUNIQUE de Madame Brigitte Barèges

Une rumeur malsaine et nauséabonde accrédite la thèse selon laquelle Madame Brigitte Barèges, une fois élue Maire de Montauban, privatisera certains services municipaux et licenciera du personnel.

Voici le texte de sa réaction :

" La rumeur est l'arme dérisoire de ceux qui sont à court d'arguments et préfèrent ne pas parler des Véritables problèmes de la Cité. Les Entreprises privées contribueront, à la place qui est la leur, au dynamisme de la Ville et je ne privatiserai aucun service municipal.

Loin de créer des emplois précaires sous-payés, je m'attacherais à valoriser la carrière des agents municipaux et ne procèderai à aucun licenciement.

De la même façon, il n'y aura ni chasse aux sorcières, ni placards : chacun pourra au contraire accroître sa dignité et sa reconnaissance au travail dans l'intérêt du service public ".

le mardi	30/01/2001 - 19H :	Les Chaumes - salle de la Comète "sécurité - intégration"
le mardi	06/02/2001 - 19H :	Pouty-Gasseras - Ecole Pierre Gamarra (Pouty)
le mardi	13/02/2001 - 19H :	Fonneuve-Petit Versailles - salle des fêtes de Fonneuve
le mardi	20/02/2001 - 19H :	Carreyrat-Le Fau-Beausoleil Bas - salle des fêtes du Carreyrat
le vendredi	23/02/2001 - 19H :	Marcel Guerret-Lalande - Ecole Marcel-Guerret
le mardi	27/02/2001 - 19H :	Villebourbon - salle du Rio "spécial jeunes"
le vendredi	02/03/2001 - 19H :	Falguières-Saint Hilaire - salle des fêtes de Falguières

GRANDE REUNION DE CLOTURE DE LA CAMPAGNE
MARDI 6 MARS 2001 - 21 H 00 AU MARCHE GARE DE MONTAUBAN

Adresse de la permanence : 4, rue du Greffe - 82000 Montauban

Téléphone : 05 63 03 30 07 - Télécopie 05 63 03 76 48 - Site Internet : montauban2001.com

Ouvert : tous les jours de la semaine, sauf le lundi de 10h30 à 12h30 et tous les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30